

LES DROITS DES PATIENTS ET DES USAGERS

OBJECTIF

- Connaître le droit et la gestion qui s'appliquent aux établissements de soin.
- Le droit des patients et des usagers.
- Les voies alternatives de règlement des conflits.

PUBLIC

Les aidants qui ont la charge de personnes vulnérables, salariés du domaine sanitaire, social et familial (éducateur, médiateur...)

ORGANISATION

Action qualifiante qui intègre pratique et déontologie professionnelles. Durée de 70 heures, les vendredis et samedis sur 2 mois.
Effectif minimum de 8 personnes.

COUT

Se référer à la fiche tarifs.

CONTACT

Formation continue

Flavie HERBETTE-ENGELS

Tél. : 03 22 80 42 40

flavie.herbette@u-picardie.fr

Agnès TORSY

Tél. : 03 22 80 69 31

agnes.torsy@u-picardie.fr

**● 1 : Les établissements de soins : droits - gestion - organisation**

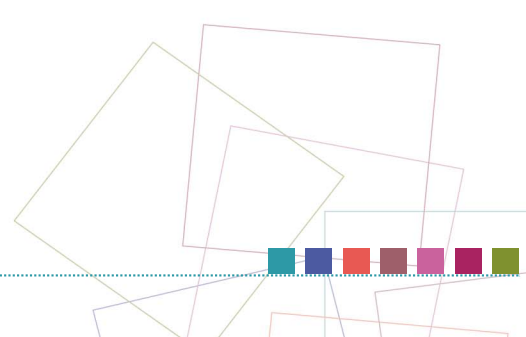
- A : Droit des assurances
- B : Gestion financière et comptable
- C : Management et veille organisationnelle
- D : Stratégie d'entreprise
- E : Certification

● 2 : Les droits des patients et usagers du système de santé

- A : Charte de la personne hospitalisée
- B : Gestion de l'information et de l'expression patients/usagers
- C : Place de l'aidant dans la relation patient et univers médical jusqu'où l'aidant peut poser des questions que le malade ne pose pas.

● 3 : Les voies alternatives de règlements des conflits

- A : Gestion des conflits
- B : Médiation en établissement de soins
- C : Commission des relations avec les usagers et de la prise en charge
- D : Les voies d'amélioration des pratiques, qualité et sécurité des soins
- E : Certification



Après lecture de cette fiche formation, présentant, les conditions d'accès, le programme et les contacts institutionnels, vous souhaitez :

- [Déposer une demande d'informations complémentaires sur cette formation](#)
- [Saisir un dossier administratif Formation Continue et Candidater \(DAEU, DU, ...\)](#)

En préalable à la saisie de ce dossier (qui ne prend que quelques minutes), munissez-vous prioritairement d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivations au format numérique.

Il ne s'agit que d'une procédure de dépôt de dossier, sans engagement.

ATTENTION : pour certaines formations, cette candidature au titre de la formation continue ne dispense pas de la candidature pédagogique auprès de la composante gérant la formation.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre établissement et nous vous assurons une réponse dans les plus brefs délais.

Université de Picardie Jules Verne

Service universitaire de formation tout au long de la vie

10 rue Frédéric Petit

CS 44808

80048 Amiens Cedex 1(France)

Tél. : +33 (0)3 22 80 81 39

Fax : +33 (0)3 22 80 84 11

suftlv@u-picardie.fr

www.suftlv.u-picardie.fr